

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



CABINET DU PREMIER MINISTRE
CHEF DU GOUVERNEMENT
MINISTRE DES SPORTS ET DU CADRE DE VIE

LANCEMENT OFFICIEL DU PORTAIL DU CADASTRE MINIER DE LA COTE D'IVOIRE

DISCOURS DE

S.E.M. ROBERT BEUGRE MAMBE
PREMIER MINISTRE
CHEF DU GOUVERNEMENT

Abidjan, le 22 septembre 2025

- **Monsieur le Ministre des Mines, du Pétrole et de l'Énergie ;**
- **Monsieur le Président du Conseil d'Administration ;**
- **Mesdames et Messieurs les Présidents et Directeurs Généraux des structures publiques et privées ;**
- **Mesdames et Messieurs de la Presse ;**
- **Distinguées personnalités ;**
- **Mesdames et Messieurs,**

C'est pour moi un réel plaisir de présider cette cérémonie de lancement officiel du portail E-Cadastre Minier de la Côte d'Ivoire. Je voudrais à cette occasion, exprimer mes sincères remerciements à l'ensemble des invités, dont la forte mobilisation et la présence distinguée, rehaussent l'éclat de cette importante cérémonie.

Je voudrais en particulier, saluer les acteurs du Ministère en charge des Mines, ainsi que la communauté d'affaires de ce secteur, dont le travail nous conduit à ce résultat important ce matin.

Le lancement du portail E-cadastre minier est un tournant qualitatif et décisif dans le développement de notre secteur minier, qui connaît une évolution positive significative depuis plus d'une décennie.

Cette initiative permettra d'accélérer la mise en œuvre de la vision du Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, qui a fait du secteur minier, un pilier stratégique de notre développement économique et social.

L'opérationnalisation du portail traduit notre détermination à moderniser nos outils de gestion et à faire de la Côte d'Ivoire un acteur de référence en matière de gouvernance minière en Afrique et dans le monde.

Distinguées personnalités,

Sous la haute impulsion du Président de la République, la Côte d'Ivoire s'est engagée dans une profonde transformation de son économie. L'ambition est très claire : bâtir une nation émergente où chaque facteur de croissance est exploité au mieux, de sorte à ce qu'il contribue significativement au développement durable et au bien-être des populations.

A côté de l'agriculture et de l'industrie, les ressources extractives visent à devenir l'un des moteurs de notre croissance économique. Pour ce faire, notre défi est de créer l'écosystème nécessaire pour impulser ce secteur, tout en préservant l'environnement et le milieu naturel.

Les efforts intensifs pour reformer en profondeur le secteur

extractif s'expliquent par cette approche. Ils commencent à donner des résultats particulièrement éloquentes, en témoignent les chiffres sur la dynamique du secteur.

De 2012 à 2025, la production aurifère nationale a quadruplé et celle de manganèse a été multipliée par dix. Parallèlement, nous avons diversifié notre portefeuille minier avec le nickel, la bauxite, le lithium, la colombo-tantalite et bien d'autres substances minières. Des permis de recherche ont également été octroyés pour l'exploration des terres rares. Ce qui témoigne ainsi du grand potentiel du sous-sol ivoirien.

Cette dynamique remarquable a contribué à faire de la Côte d'Ivoire une destination minière attractive et fortement recommandée aux investisseurs miniers internationaux.

Ainsi, lors de l'édition 2025 de la Conférence Africa Down Under qui s'est déroulée à Perth en Australie, du 3 au 5 septembre dernier, la Côte d'Ivoire a été reconnue « nouvel épice de l'industrie aurifère mondiale », devant le Canada et l'Australie. A cette occasion, un investisseur minier de renommée internationale a eu cette très belle et forte formule qui résume tout : « il n'existe pas actuellement de meilleur endroit au monde que la Côte d'Ivoire pour construire une mine d'or ».

Je voudrais donc saluer le travail particulièrement remarquable de Monsieur Mamadou SANGAFOWA-COULIBALY, Ministre des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, ainsi que sa dynamique équipe. Il a su traduire en actes concrets l'ambition du Président de la République pour le secteur minier par des réformes majeures.

Honorables personnalités,

Le portail E-Cadastre Minier fait partie de ces réformes qui visent à renforcer l'attractivité minière de la Côte d'Ivoire, à assurer une conformité accrue avec les exigences de l'Initiative Internationale sur la transparence dans les Industries Extractives (ITIE) et la célérité dans la gestion des opérations minières. Il sera également un outil essentiel dans notre dispositif de lutte contre l'orpaillage clandestin. Avec ce portail, notre pays se distinguera comme une référence mondiale en matière de gouvernance minière digitale.

Le Portail E-Cadastre Minier reflète une ambition plus vaste pour notre pays : celle de bâtir, dans tous les secteurs d'activité, une Côte d'Ivoire moderne, performante, compétitive, résolument tournée vers l'accélération de son développement économique et social.

C'est donc avec fierté et confiance que je déclare officiellement lancé le Portail E-Cadastre Minier de la Côte d'Ivoire.

Je vous remercie pour votre aimable attention !